

Message du Conseil d'État à l'occasion de
la commémoration de l'indépendance neuchâteloise,
le 1^{er} mars 2018

Un renouveau républicain

Oui, la République et Canton de Neuchâtel a vécu, ces derniers mois et années, des temps tourmentés. Les indispensables réformes structurelles pour inscrire le canton dans les réalités du 21^e siècle, pour valoriser ses atouts et libérer ses potentiels ont généré des incompréhensions et des tensions. Nous devons le regretter mais aussi considérer qu'elles sont les réactions naturelles face à un monde qui change rapidement. Ainsi, gérer passivement le présent sans remise en question des structures, sans préparer l'avenir n'est pas l'attitude d'une autorité à la hauteur de ses responsabilités républicaines.

La législature en cours, 50^e du nom, est probablement charnière dans notre histoire cantonale. Convaincu de la nécessité d'une transformation du Canton, le Conseil d'Etat a élaboré un programme de législature visant à développer son attractivité résidentielle, pérenniser son dynamisme économique et renforcer sa cohésion, tout en accélérant les nécessaires réformes structurelles.

Et malgré les difficultés, une importante fenêtre d'opportunités s'ouvre en ce début de législature : reprise conjoncturelle, réforme fiscale des personnes morales et physiques, décisions fédérales pour des investissements majeurs dans nos infrastructures de mobilité ainsi que la mise en œuvre du Plan directeur cantonal 2017 et ses nouveaux pôles de développement.

Ces opportunités stratégiques sont au cœur du programme de législature 2018-2021. Elles ont la capacité de transformer et dynamiser durablement notre canton. Conseil d'État et Grand Conseil doivent être capables de les saisir ensemble. Dans ce sens, les dernières décisions du Grand Conseil relatives au budget de l'État, à la fiscalité et à la réforme de la Caisse de pensions sont à saluer. Elles démontrent un retour de l'esprit républicain, seul capable de provoquer le renouveau dont le canton a tant besoin.

Vive la République et Canton de Neuchâtel !

Laurent Favre

*Président, chef du Département du
développement territorial
et de l'environnement*

Laurent Kurth

*Vice-président, chef du
Département des finances
et de la santé*

Alain Ribaux

*Chef du Département de la justice,
de la sécurité et de la culture*

Monika Maire-Hefti

*Cheffe du Département de l'éducation
et de la famille*

Jean-Nathanaël Karakash

*Chef du Département
de l'économie et de l'action sociale*

Séverine Despland

Chancelière d'État